

ALLOCUTION DU CAMARADE JEAN MARIE NDI, PRESIDENT CONFEDERAL DE LA CSAC, PORTE PAROLE DES CENTRALES SYNDICALES AFFILIEES A LA CONFEDERATION SYNDICALE INTERNATIONALE (CSI) A L'OCCASION DE LA 130^{EME} EDITION DE LA FETE INTERNATIONALE DU TRAVAIL LE 1^{ER} MAI 2016

- Monsieur le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique et des organisations internationales
- Mesdames et messieurs les représentants des partis politiques
- Autorités religieuses et Traditionnelles ;
- Mesdames et messieurs les employeurs ;
- Honorables invités en vos rangs et grades ; Chers camarades travailleuses travailleurs salariés ou non ;

Le 1^{er} Mai 2015 est parti, bienvenu au 1^{er} Mai 2016 que nous célébrons ce jour dans une manifestation spéciale qui nous offre une occasion très spéciale des grands jours de marquer un temps d'arrêt nous permettant de mesurer les repères qui constituent le chemin parcouru.

Le contexte dans lequel nous avons travaillé est caractérisé par la guerre que la secte terroriste BOKO HARAM impose à notre pays et qui affecte sérieusement la vie économique, socioculturelle et politique.

En ce jour mémorable, les organisations syndicales ont une pensée pieuse pour nos vaillants soldats tombés pour la défense de la patrie.

Avant de poursuivre notre propos, permettez-nous tout d'abord, Excellences, mesdames et messieurs, chers camarades, de remercier le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale qui, tous les 1^{er} Mai préside les manifestations liées à la grande marche des travailleurs, et aux membres du comité d'organisation qui ont contribué avec dextérité à ce que notre présence ici au boulevard du 20 Mai se passe dans de bonnes conditions.

Ces remerciements s'adressent à tous les membres du gouvernement, les représentants du corps diplomatique et des organisations internationales, aux représentants des partis politiques, à tous les employeurs qui s'efforcent à encadrer leurs travailleurs, à nos camarades journalistes, des forces de maintien de l'ordre et à ceux qui de près ou de loin ont contribué à ce que cette journée de commémoration des martyrs de Chicago soit un succès retentissant.

Chers camarades travailleurs et travailleuses, permettez nous de dire combien nous sommes sensibles à votre participation massive à la présente cérémonie malgré la situation dégradante dans laquelle les masses laborieuses se trouvent plongées.

1^{er} Mai 2015, 1^{er} Mai 2016, quel bilan ? La Confédération des Syndicats Autonomes du Cameroun CSAC et les autres centrales syndicales du Cameroun ont eu à présenter au gouvernement une série de revendications légitimes, car vitales. L'heure est venue pour nous de faire donc le bilan. Qu'est ce qui a été fait ? Qu'est ce qui reste à faire ? Ce qui a été fait a quel impact sur le quotidien des travailleuses et travailleurs

LES REVENDICATIONS DE 2015

- 1) le gouvernement a augmenté les prix du carburant à la pompe (super, gasoil) et du gaz domestique en juillet 2014 sans consultations des partenaires sociaux et sans avoir pris des mesures d'accompagnement pour les travailleurs et travailleuses ;

- 2) un SMIG à 60.000 frs au lieu de 36.270 FCFA ;
- 3) l'augmentation des salaires dans le secteur privé et pour les agents de l'Etat relevant du Code du Travail à 20% ;
- 4) la revalorisation des pensions de retraite ;
- 5) le rétablissement des salaires du personnel de l'Etat au niveau d'avant 1993 ;
- 6) l'aboutissement de la réforme de la sécurité sociale ;
- 7) le relèvement du taux mensuel des allocations familiales à 6000FCFA par enfant ;
- 8) l'exonération de l'IRPP sur les indemnités de fin de carrière ;
- 9) la révision du code du travail ;
- 10- la loi sur les syndicats, et la subvention aux organisations syndicales à inscrire au budget de l'Etat.

Q'UEST CE QUI A ETE FAIT ?

- Nous avons assisté à la baisse du prix du carburant à la pompe de 20 frs pour le Super et de 22 frs pour le gasoil et n'a pas baissé le prix du gaz domestique alors qu'il avait été augmenté de 500 frs en même temps que le carburant à la pompe, ce qui se présente comme un marché de dupes ou une exploitation des travailleurs et travailleuses, car :
- Le taux mensuel des allocations familiales a été relevé à 2800 frs par enfant, soit une augmentation de 1000 frs après 31 ans, l'ancien taux de 1800 frs ayant été fixé en Août 1985. Ce qui revient à 93.33 frs par jour contre 60 frs par jour alors qu'une baguette de pain coûte au moins 125 frs et ne peut même pas s'acheter dans ces conditions ;
- Le plafond des cotisations sociales dues à la CNPS a été relevé de 300.000 frs depuis le 1^{er} juillet 1989 à 750.000 le 15 février 2016, soit 27 ans après, alors que la cadence normale est tous les deux ans, abandonnant les retraités à leur triste sort pour avoir omis de décider aussi de revaloriser et de recalculer les pensions qui l'ont toujours été et doivent continuer à l'être, car le système de répartition institué par la convention 102 de l'OIT en vigueur à la CNPS, complètement différent du système de capitalisation entretient la solidarité entre les générations de travailleurs, dont les actifs cotisent pour payer les prestations (pensions) de ceux devenus inactifs du fait de la vieillesse, de la maladie ou du décès.

Malgré les insuffisances de ces actes, les centrales syndicales les ont salués et encouragent le Chef de l'Etat à poursuivre ces mesures engagées sans discrimination de l'ensemble des travailleuses, travailleurs et retraités.

Mesdames et Messieurs, Chers camarades !

Lors de sa première visite officielle de Président de la République dans l'ancienne province du Centre-sud le 06 Juin 1983, Son Excellence Paul BIYA avait fait la déclaration suivante pendant son allocution, nous citons : « Etre responsable, c'est être compétent ; être responsable, c'est posséder une base morale qui seule permet à des Elites exigeantes envers elles-mêmes et pénétrées de la primauté de l'intérêt général, de remplir pleinement leur mission ; être responsable, c'est comprendre les problèmes de son temps et s'insérer dans des modèles de développement qui doivent leur justification et leur crédibilité à l'analyse objective des réalités et des contingences nationales », fin de citation, car le travail décent n'a toujours pas véritablement pris corps.

La CSAC et les centrales syndicales membres de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) accueillent avec intérêt le thème de la 130^{ème} édition de la fête Internationale du Travail dont l'intitulé est : «La responsabilité sociale des entreprises et des Syndicats pour le travail décent » qui remet au goût du jour 33 ans après, la citation du 06 Juin 1983 de Son Excellence Paul BIYA.

Un thème cruellement d'actualité en milieu du travail, cadre-t-il vraiment avec la réalité de l'heure au Cameroun où le Gouvernement traîne les pieds à définir un cadre juridique idoine au travail décent et ne tient pas parole aux engagements pris au sein des instances d'exercice du dialogue tripartite instituées par lui-même ?

Vous conviendrez avec nous que la réponse est NON, pourquoi et pour cause ?

L'opinion nationale et internationale a suivi tout au long des deux dernières années, les différentes sessions des travaux du Comité de Concertation et de Suivi du Dialogue Social, et aussi celles de la Commission Nationale Consultative du Travail tenues à grands coups de publicité et d'interviews de celui qui préside les travaux chaque fois soldés par des résolutions consensuelles pour améliorer la condition des travailleurs dont le projet de loi cadre portant réforme de la Sécurité sociale au Cameroun pourtant validé depuis le 04 février 2009 sans jamais arrivé sur la table du parlement pour adoption. Une réforme qui met autant de temps à aboutir trahit le manque de volonté politique et d'intérêt pour la situation du travailleur.

De quelle responsabilité sociale des entreprises et des syndicats pour le travail décent nous parle-t-on dès lors que toute la bonne foi des partenaires sociaux que sont les employeurs et les travailleurs se retrouve jetée aux calendes grecques?

Comment peut-on parler travail décent dans un pays où le fossé de la pauvreté ne fait que s'élargir et s'approfondir ?

La paupérisation des masses laborieuses n'arrête pas de croître du fait d'une politique antisociale des réseaux qui ont pris en otage l'administration de l'Etat et qui refusent de réguler même après le consensus des partenaires sociaux et le gouvernement, car trop occupés par leur enrichissement personnel illicite, au détriment de notre pays et des populations pour lesquelles ils sont censés travailler.

Les milliardaires du Cameroun ne se comptent pas parmi ses entrepreneurs industriels, mais plutôt parmi les gérants de la chose publique devenus plus riches que l'Etat et ses populations : C'est la gestion de tout pour eux et rien pour le pays et leurs compatriotes.

Comment parler de travail décent sans sécurité sociale décente où l'assurance maladie universelle tarde à voir le jour au Cameroun, alors que des pays de même niveau de développement, voire moins que le nôtre ont bouclé avec succès la réforme de leur système de protection sociale ?

Comment parler de responsabilité sociale des syndicats dans un pays où des dirigeants d'entreprises du porte feuille de l'Etat en l'occurrence des Directeurs Généraux ont transformé leur décret de nomination en titre foncier des organismes dont ils ont la charge par une perversion des textes organiques et un mépris des normes internationales du travail de l'OIT dont les conséquences sont la corruption de certains d'entre nous, et le clientélisme qui prostitue les mentalités des travailleurs mis sous pression, stressés et dépouillés de leur dignité humaine comme dans plusieurs entreprises publiques hautement sensibles qui fonctionnent curieusement depuis plusieurs années avec un Directeur Général nommé selon les règles de l'art, mais avec des administrateurs de son conseil d'administration jamais nommés par un décret de Monsieur le Président de la république conformément à la réglementation en vigueur, pourquoi ?

Camarades, nous savons tous que la réalité est qu'il y a très peu de familles qui parviennent à s'assurer un maximum de deux repas dans la journée. L'émergence commence t-elle au Cameroun par la santé, l'éducation, le travail et la sécurité sociale, c'est-à-dire le bien-être des populations comme partout ailleurs à travers le monde ou par la course effrénée à l'accumulation des richesses matérielles de ceux qui

tuent l'environnement par des constructions de grands domaines dans les quartiers à eux réservés avec l'argent du contribuable ?

Pour finir, comment peut-on dans cet environnement de magouilles à haute échelle, parler de travail décent et de la responsabilité des syndicats ?

Le peu qu'un travailleur gagne est confisqué par une panoplie d'impôts et taxes créés à dessein par le gouvernement qui jette les travailleurs après les avoir sucés depuis les programmes d'ajustement structurel en passant par l'atteinte du point d'achèvement sans assurance maladie et des pensions décentes.

Le chômage a atteint des proportions inégalées si bien qu'aujourd'hui plus que hier, un seul travailleur a plus de 10 bouches à nourrir et à soigner. Cette misère ambiante est un facteur de progression dans la négativité de l'économie informelle qui malheureusement se trouve être la jungle du système D, et de prête nom dont se servent les prédateurs de la fortune publique. Nous pensons qu'il est grand temps d'organiser cette économie et lui donner l'opportunité de sortir de l'informel par l'adhésion volontaire de ses acteurs à un syndicat de leur choix, de s'immatriculer obligatoirement à la CNPS et de bénéficier de toutes les prestations sociales que sont les minimas sociaux de base obligatoires institués par la convention 102 de l'OIT sans discrimination pour tous les travailleurs d'un pays pour le risque vieillesse, exactement comme le droit à l'éducation et au travail qui relève des obligations (devoirs) de l'Etat.

Chers camarades, il est inutile d'énumérer ici les malheurs que nous vivons. Des années durant, les centrales syndicales n'ont fait que ça. Et rien n'a été réalisé par les pouvoirs publics. Nos discours sont restés lettres mortes.

Que peuvent les syndicats et quelle responsabilité sociale est la leur pour le travail décent au Cameroun dans ces conditions ? L'Etat camerounais existe-t-il encore ? Où est le gouvernement dont la mission est de réguler et non d'être un obstacle à l'épanouissement des populations où des commis de l'Etat s'enlisent dans d'inutiles conflits de compétences entre départements ministériels.

Le Code du Travail des années de crise économique doit-il continuer à exploiter les travailleurs même longtemps après l'atteinte du point d'achèvement ? A quand donc sa révision ?

A cette allure, les travailleurs ont raison de croire que la lutte contre la pauvreté au Cameroun reste un slogan creux si rien n'est fait pour améliorer leurs conditions sans discrimination tels que :

- des salaires décents ;**
- des pensions de vieillesse décentes ;**
- la liquidation des pensions depuis le 15 février 2016 dans le respect du système de répartition qui écarte toutes sortes d'inégalités. Et que les cotisations de la CNPS servent effectivement et exclusivement à payer des prestations sociales décentes et non des pensions de vieillesse insignifiantes qui sont en réalité un passeport pour la mort pour des gens et leurs familles qui vivaient des salaires mensuels de plus de 750 000FCFa.**

Un grand homme d'Etat aujourd'hui expert dans la gestion de l'humanité en la personne de Monsieur BILL CLITON a dit, nous citons : « la pauvreté est un baril de poudre qui sera allumé par l'indifférence des gouvernants », fin de citation.

Las d'attendre voir aboutir les dossiers résolus par consensus sous la présidence du gouvernement, nous souhaitons :

- Que le Chef de l'Etat reçoive enfin les responsables syndicaux dans les plus brefs délais pour sceller un pacte social de développement durable, car ils ont des propositions réalistes à lui faire pour sortir l'otage Cameroun des griffes de la mal gouvernance entretenue par des bandes organisées**

au détriment du développement du pays. Le Chef de l'Etat est au pouvoir depuis 34 ans et n'a jamais reçu les syndicalistes. De quoi a-t-il peur ? Alors que dans les années des villes mortes, les syndicats ne sont pas descendus dans la rue pour casser et brûler. Lors des émeutes de 2008, les syndicats n'ont pas donné de mot d'ordre de grève.

- Les organisations syndicales dans leur soutien à la république et à celui qui incarne ses institutions ont organisé une campagne de collecte de sang pour en faire don à nos forces armées qui mènent un combat héroïque contre BOKO HARAM.
- Chers camarades, nous vous prions de bien vouloir tous applaudir pour dire merci à l'ensemble de nos camarades des forces armées et assimilées.
- Les organisations syndicales ont également, pour sauvegarder la paix sociale, suspendu² le mot d'ordre de grève lancé par les 12 centrales.
- N'est-ce pas là un acte de patriotisme ? N'est-ce pas là la preuve que les syndicalistes ne sont pas des casseurs ou de semeurs de troubles comme les qualifient les ennemis de la république dont le sport favori est le détournement des biens publics ?
- Nous proposons au Chef de l'Etat de récupérer l'argent détourné par des bandits à col blanc et de construire une société industrielle de transformation qui emploierait de nombreux jeunes diplômés sans emploi, ou de renflouer les caisses de CAMAIRCO afin de lui permettre d'acquérir des aéronefs dignes d'une compagnie de transport aérien moderne.
- Nous proposons au Chef de l'Etat d'octroyer un budget décent en adéquation avec les missions hautement sensibles du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale à l'instar du Ministère de la Défense qui défend et protège l'intégrité territoriale, tandis que le Ministère du travail et de la Sécurité Sociale travaille pour préserver la paix sociale, gage d'un développement durable. Son budget actuel est insignifiant et ne lui permet pas d'assumer décemment ses missions, pourtant il fait partie des ministères à prendre au sérieux dont les moyens doivent être revalorisés.

L'Etat ne créant pas suffisamment des emplois, le chômage des jeunes devient endémique. Des familles camerounaises pour garantir la survie de leur progéniture après avoir dépensé d'énormes sommes d'argent pour leurs études, vont prendre des crédits auprès des banques et Etablissement des Micro-finances afin de leur permettre de créer leurs propres entreprises. Par ailleurs, ces mêmes familles vivent un calvaire lié à la qualité de la vie et aux coupures intempestives.

Trois ennemis du développement du Cameroun et de ses populations hier tapis dans l'ombre, entrent alors en scène et viennent mettre à mal tous les sacrifices consentis, créant le désarroi et confirmant au grand jour qu'il n'y a rien de bon à attendre d'elles. Il s'agit de :

- ENEO ;
- CDE ;
- CAMWATER ;

Nous demandons au gouvernement de se pencher très sérieusement sur les coupures intempestives susceptibles d'inciter les populations à la révolte et aux troubles à l'ordre public.

De ce fait, nous exigeons que ces sociétés soient nationalisées et que le Chef de l'Etat intensifie la lutte contre l'atteinte à la fortune publique et débarrasse les entreprises et les administrations publiques de tous les auteurs de fautes de gestion (délits d'initiés).

Nous demandons au Chef de l'Etat de faire voter le projet de loi révisant le Code du travail, de ratifier les conventions internationales n° 102 sur la sécurité sociale, la santé et sécurité au travail, et consorts

Voilà entre autres propositions que nous souhaitons présenter au Président de la république, car il y a des hommes qui font l'histoire, et il y en a qui l'immortalisent. Il faut retenir que l'histoire est un magistrat incorruptible, impartial dans les analyses, et son verdict est sans appel.

Le Chef de l'Etat aujourd'hui plus que hier doit valablement se souvenir de cela et de tout faire pour trouver un tout petit espace dans son précieux temps pour rencontrer les représentants des travailleurs.

Monsieur le Ministre du travail et de la Sécurité Sociale,

Mesdames et Messieurs, nous restons convaincus que le cri de cœur des masses laborieuses sera entendu cette fois pour de vrai, car si le Cameroun veut devenir émergent, son gouvernement doit être rompu à la pratique quotidienne des normes internationales du travail de l'OIT qui, seules assurent le développement durable à un pays, que seule garantit la sécurité sociale décente, pont obligatoire que doit construire le Cameroun pour que tous les camerounais sans discrimination l'empruntent afin d'arriver sereinement à l'émergence fixée à l'horizon 2035.

C'est avec cette note d'espoir que nous souhaitons à chaque travailleuse et à chaque travailleur du secteur formel et de l'économie informelle, une bonne 130^{ème} édition de la Fête Internationale du travail.

**vive les Travailleuses et les travailleurs ;
vive les organisations syndicales ;
vive la coopération Internationale ;
vive le Cameroun ;
Je vous remercie.**